

Date: 08.10.2015



Hauptausgabe

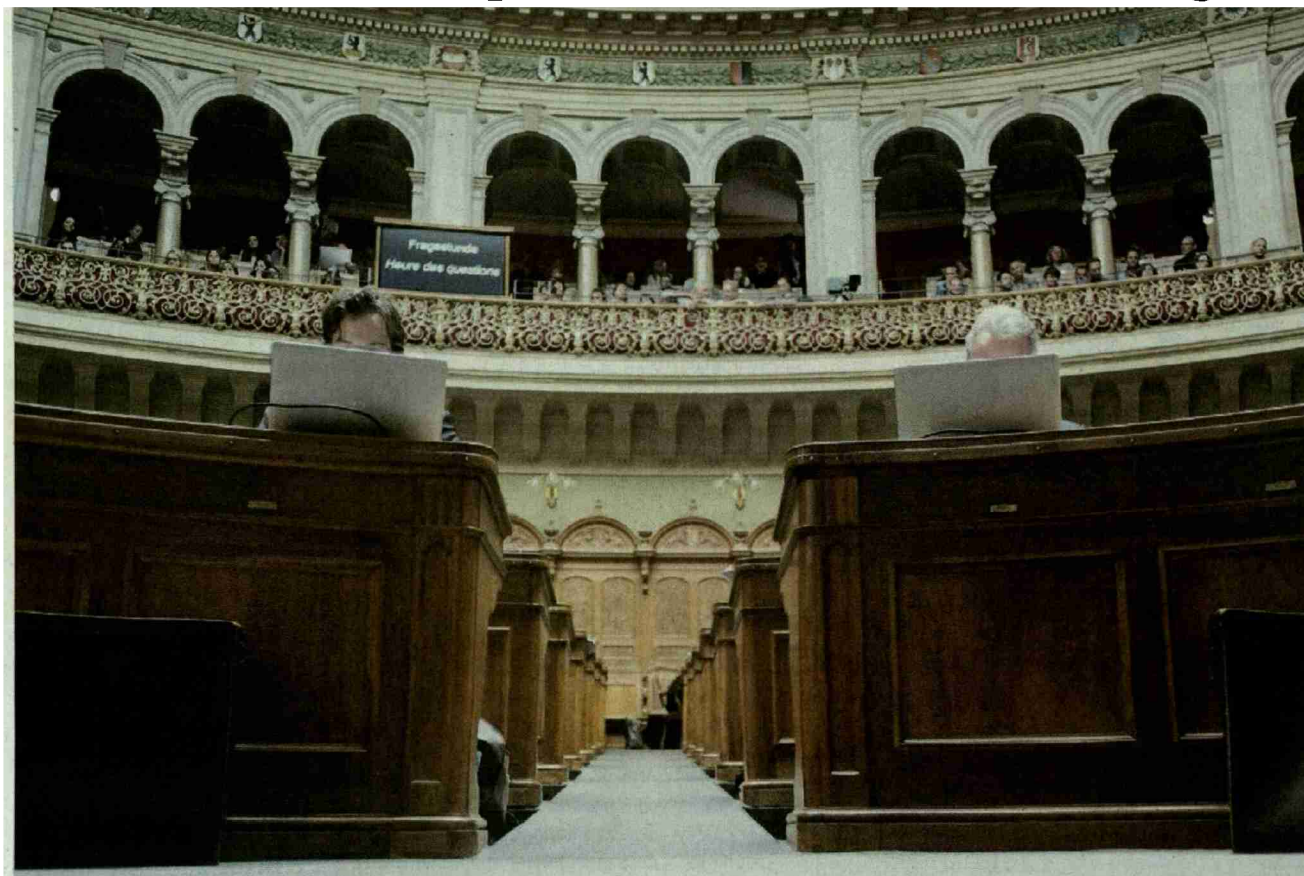
L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.lexpress.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 18'431
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 17
Surface: 61'117 mm²

SOCIÉTÉ Le laboratoire d'idées libéral s'inquiète pour le système de milice et veut revivifier le bénévolat. Il imagine une nouvelle obligation de servir incluant les femmes et les étrangers.

Avenir Suisse prône un service citoyen



Si les parlementaires fédéraux sont de plus en plus professionnels, ce n'est de loin pas le cas sur le plan communal, constate Avenir Suisse. Pour revivifier le système, le laboratoire d'idées propose la mise sur pied d'un service citoyen. KEYSTONE

Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.lexpress.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 18'431
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 17
Surface: 61'117 mm²

DANIEL DROZ

«C'est le genre de sujet vraiment important, mais jamais urgent» regrette Tibère Adler. Le directeur romand d'Avenir Suisse évoque le système de milice. Celui-ci fait l'objet d'un livre collectif, piloté par le laboratoire d'idées libéral, «Etat citoyen et citoyens dans l'Etat. La politique de milice entre mythe et modernité.» Le constat s'impose: le bénévolat, en général, perd de l'attrait en Suisse. Avenir Suisse, dans ce contexte, lance l'idée d'un service citoyen pour tous. A l'image de ce qui se fait pour l'armée. «Une idée forte.»

Le livre s'intéresse avant tout au système de milice en politique. «Un des trois piliers de l'identité politique suisse avec la démocratie directe et le fédéralisme», relève Tibère Adler.

Premier constat: le système de milice n'a quasi plus lieu d'être aux Chambres fédérales. «En Suisse l'idée de politicien de milice séduit tout le monde, mais dans la réalité c'est de plus en plus professionnel au niveau fédéral», remarque Tibère Adler. «Nous n'avons pas encore de parlementaires professionnels, mais c'est quasiment une activité professionnelle. Elle prend de plus en plus de temps, les dossiers sont de plus en plus complexes. Là, nous constatons l'évolution. Nous ne donnons pas de solutions.»

Plus de miliciens aux Etats

La politologue Sarah Bütikofer en fait l'observation pour la législature qui s'achève. «Près de la moitié de tous les parlementaires fédéraux se considère elle-même comme exerçant la politique à plein-temps.» A titre d'exemple, lors de la période 2003-2007, au-

cun conseiller aux Etats ne considérait son activité comme accessoire ou de milice. Une trentaine d'années plus tôt, ils étaient 21 à la juger comme telle.

Si le système de milice a bel et bien vécu au Parlement, il n'en est de loin pas de même sur le plan communal, constate Avenir Suisse. «Il est en déclin. Il faut le rafraîchir», tempère Tibère Adler. D'où l'idée d'un service citoyen. «Il y a pas mal d'autres solutions, mais ce sont de petits ruisseaux», précise-t-il en évoquant notamment l'amélioration de la rémunération ou des horaires plus adaptés. Ce service citoyen serait ouvert aux femmes et aux étrangers. Tout le monde devrait y consacrer quelques jours par année. Il ne serait pas exclusivement militaire.

L'éligibilité des étrangers sur le plan communal est peut-être aussi une réponse. «Une spécialité romande», se réjouit Tibère Adler. Sur les cinq cantons et demi-cantons offrant toute la palette des droits politiques, quatre sont romands – Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud. Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Ville et les Grisons complètent le tableau. «Partout où il est pratiqué, il donne satisfaction, mais le volume n'est pas important. En chiffres absolus, ça ne bouleverse pas la Suisse d'aujourd'hui. Ça progresse lentement, ça amène une petite réponse», relève le directeur d'Avenir Suisse. Et de rappeler qu'il est non seulement favorable au droit de vote et d'éligibilité des étrangers mais aussi à la naturalisation facilitée.

Etendu

Ces droits, par contre, ne sont

jamais acceptés en votation lorsqu'ils sont proposés de manière directe. C'est lors de révisions constitutionnelles qu'ils passent la rampe. «Dans l'abstrait, ça échauffe les esprits et cumule les oppositions», note Tibère Adler. «Dans la pratique, ça satisfait tout le monde. C'est un peu comme la burqa. Qui connaît des problèmes de burqa? Avec l'initiative, on va s'échauffer.»

Avenir Suisse ne veut pas limiter le service citoyen au domaine politique. Il pourrait être étendu aux sapeurs-pompiers – il y en a 100 000 au total dans le pays, dont seulement 1500 professionnels –, aux associations, etc. «Depuis que nous avons publié le livre, nous découvrons à chaque fois des nouveaux aspects. Cet esprit d'engagement des citoyens est omniprésent.» Dans les conseils d'administration de caisses de pension, par exemple. «Des profanes qui supervisent des dizaines de milliards des caisses», conclut le directeur d'Avenir Suisse. ●



«Etat citoyen et citoyens dans l'Etat»: Avenir Suisse et éditions Slatkine, 224 pages.